

CHARTRE POUR LE RESPECT DE LA PROPRETE PUBLIQUE

En vue d'obtenir le permis de nourrissage des chats errants

Je soussigné(e)

Nom et Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Souhaite nourrir les chats errants à Forest et m'engage par la présente à respecter les règles suivantes :

- A nourrir les chats errants avec des aliments facilement consommables, adaptés et ne présentant pas de dangers particuliers pour eux (pas d'abats crus de porc ni de carcasses, os ou arêtes) ;
- Déposer la nourriture de manière discrète dans des récipients adéquats et jamais directement sur le sol ;
- Ramasser et enlever la nourriture non consommée qui attire les insectes (mouches), les oiseaux (pies, corneilles, pigeons), les rongeurs (rats), d'autres mammifères (renards) ... ;
- Reprendre les récipients après chaque usage et les laver ;
- Maintenir propre le site de nourrissage;
- Maintenir propre les logements éventuels et les disposer de manière à ce qu'ils soient discrets et en harmonie avec le paysage ;
- En cas de $t^{\circ} > 20^{\circ}\text{C}$ ne donner que de la nourriture sèche et de l'eau ;
- Nourrir les chats à heure fixe ;
- Dénombrer les chats présents aux repas ;
- Signaler tout nouveau chat errant ;
- Faire stériliser tous les chats errants via le vétérinaire soumissionné par la commune ;

Je précise ci-après les lieux et heures de nourrissage :

Je sais que le permis de nourrissage de chats errants me sera retiré en cas de non respect de ces dispositions.

Fait à Forest en deux exemplaires le

Lu et approuvé,

Signature